

La mairie sera fermée du mardi 26 au vendredi 29 juillet et du vendredi 12 au vendredi 26 août. Aucun document d'urbanisme ne sera réceptionné pendant ses périodes.

En cas d'urgence vous pouvez contacter

Céline Dupré : 06.89.50.35.41

Jean Besnard : 06.78.74.88.77

Philippe Bertheau : 06.81.05.17.99.

Vous avez également la possibilité de laisser un message à l'adresse mail chatillon.le.roi@orange.fr

Qualité de l'eau

Les résultats des analyses hydrologiques réalisées sur le réseau ou au point de pompage sont affichés dans le panneau de la mairie et sur accessible sur le site du Ministère de la Santé (www.social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable - lien sur le site de la commune).

Vous pouvez également consulté sur le site de l'observatoire de l'eau le rapport annuel publié, retraçant les exercices passés (rendement, tarifs, quantité et qualité du service, etc...) - www.services.eaufrance.fr

Résultat du recensement

Vous avez accueilli en début d'année Martine Lebret chargée, avec Isabelle Rouvreau de réaliser le recensement de la population. Voici les résultats collectés en quelques chiffres.

Le taux de réponses par internet représente 59,1 % des logements soit 71,7 % des habitants.

Logements d'habitation	132
résidences principales	118
résidences secondaires	5
logements vacants	9
Bulletins individuels (habitants)	276



Châtillon-le-Roi Infos

Ce numéro de juillet vous annonce le **nouveau site internet de la commune**. Vous y retrouvez notamment tous les tarifs et règlements des services communaux, les nouvelles actualités et évènements à venir. Nous vous invitons à le consulter et à nous indiquer les éléments d'informations manquants que vous souhaiteriez y trouver.

C'est aussi l'occasion de revenir sur l'**entretien de notre commune**. Il y a 8 ans, le conseil municipal a décidé de déléguer l'entretien des espaces verts, de la voirie, du bassin d'alimentation en eau potable à des sociétés privées dans l'objectif de réduire les coûts de fonctionnement. Une des conséquences fut la diminution du fleurissement de la commune et le retrait de notre participation (et des particuliers) au concours des villages fleuris.

Ce conseil municipal a engagé une réflexion technique, financière et réglementaire pour évaluer ces délégations conscient qu'elles ne répondent pas entièrement au besoin d'entretien. Dans l'attente des conclusions, les conseillers municipaux se réunissent au minimum une fois par trimestre, pour effectuer l'entretien courant non sous-traité dont notamment le nettoyage des bâtiments techniques, la réparation et l'installation du mobilier urbain (poubelles, barrières de protection, bancs, panneaux d'information ...), la réalisation du tri de documents administratifs.

Enfin, l'étude prévue sur la **requalification de la traversée du village** pour sécuriser l'ensemble des usagers et embellir l'espace public permettra peut-être notre nouvelle participation aux villages fleuris...

Retour sur les dernières manifestations

Dimanche 5 juin : organisation par l'ASCC de son vide-greniers sur le thème Street Art.



Mardi 5 juillet : distribution par la communauté de communes de dictionnaires aux élèves de CM2 entrant prochainement au collège dont 3 jeunes châtilonnais.

Vous trouverez plus de photos sur le site de la commune, www.chatillon-le-roi.fr.



Samedi 18 juin : fête du groupement scolaire Pierre Bonnin, marquée par le départ en retraite de Jocelyne Lupu, directrice.

Jeudi 14 juillet : fête nationale.



▪ **Mise en place d'un conseil municipal des jeunes**, à compter de septembre prochain, animé par Céline Belletoise et Clément Chauvat-Pariguet.

▪ **Ecole Pierre Bonnin : nouveaux horaires**

maternelle	matin	après-midi	TAP
Lundi -Mardi-Jeudi	9h00 - 11h50	13h40 - 16h30	
Mercredi	9h00 - 12h00		
Vendredi	9h00 - 11h50	13h35 - 14h45	14h45 - 16h30
élémentaire	matin	après-midi	TAP
Lundi -Mardi-Jeudi	9h00 - 12h00	13h50 - 16h30	
Mercredi	9h00 - 12h00		
Vendredi	9h00 - 12h00	13h45 - 14h45	14h45 - 16h30

▪ **Création d'un centre de loisirs périscolaire** à Bazoches les Gallerandes par la communauté de communes les mercredis de 12h à 19h. Les enfants seront pris en charges après les cours.

Quotient familial	Tarif avec repas
< 500	4 €
501 à 1000	8 €
1001 à 2000	12 €
> 2000	14 €

Invitation de l'ASCC,

tous les habitants de Châtillon sont conviés à **la fête des Châtillonnais**, le dimanche 4 septembre à 12 h dans la cour de la mairie.

Apportez plats, boisson à partager et venez passer un moment convivial ! Plancha, bancs, tables à disposition.

L'association offrira l'apéritif.